



## PEP-THERAPY: lauréat du concours Tremplin Entreprises 2015

Paris, le 20 février 2015 – [PEP-THERAPY](#) est un des 9 lauréats de la catégorie Sciences de la vie de la 15<sup>ème</sup> édition de [Tremplin Entreprises](#) dont la finale s'est déroulée le lundi 9 février au Sénat.

Un jury de 45 experts a sélectionné PEP-THERAPY dans la catégorie *Sciences de la vie* pour ses produits thérapeutiques ciblés associés à des biomarqueurs prédictifs de leur efficacité. Ce projet vise le traitement des cancers.

« *PEP-THERAPY propose des candidat-médicaments uniques, extrêmement ciblés, efficaces et non toxiques pour le traitement des cancers. Ils pénètrent à l'intérieur des cellules pour cibler spécifiquement des mécanismes pathologiques. Notre participation à Tremplin Entreprises a représenté une belle opportunité. Le Sénat et l'ESSEC nous ont permis de présenter notre projet à des investisseurs et de nouer des contacts très intéressants pour bâtir les bases de notre développement* », déclare **Antoine Prestat**, président de PEP-THERAPY, société accompagnée par le biocluster Genopole.

Co-organisé par [l'ESSEC](#) et le [Sénat](#), Tremplin Entreprises est devenu un label reconnu au niveau national et est un accélérateur de levée de fonds pour les entreprises.

Cette année, le concours national des entreprises innovantes a reçu 328 dossiers de candidatures, mais seulement 30 start-up ont été sélectionnées pour participer à la finale.

Chaque année, depuis quinze ans, Tremplin Entreprises sélectionne les meilleurs projets répartis dans quatre catégories : Internet et services, Logiciels et systèmes, Énergies, matériaux et composants et Sciences de la vie.

Pour **Gérard Larcher**, président du Sénat, « *cette finale de Tremplin Entreprises, qui permet à des entrepreneurs innovants de rencontrer investisseurs et business angels, a montré le dynamisme de nos entrepreneurs. Accueillir cette manifestation montre l'importance que le Sénat, qui vient de mettre en place une délégation aux entreprises, accorde à l'entreprise et aux entrepreneurs. Les réformes dont notre pays a besoin ne peuvent se concevoir sans eux et ne peuvent se réaliser qu'avec eux.* »

**Jean-Michel Blanquer**, directeur général du Groupe ESSEC, souligne que « *les projets primés témoignent de l'extraordinaire créativité des créateurs d'entreprise en France. L'ESSEC, qui a fait de l'entrepreneuriat l'une des dimensions essentielles de son modèle pédagogique, est fier de contribuer, grâce au concours Tremplin, au développement d'idées et de start-up nouvelles, ainsi qu'à la promotion de l'esprit d'entreprise* ».

[www.tremplinentreprises.com](http://www.tremplinentreprises.com) - [#tremplin2015](https://twitter.com/tremplin2015)

### À propos de PEP-THERAPY

Basée sur l'exploitation d'une plate-forme technologique de Peptides Pénétrants et Interférents (CP&IP), PEP-Therapy développe des candidats médicaments comme thérapie ciblée pour le traitement des cancers. Ces peptides innovants pénètrent la cellule et bloquent spécifiquement des cibles pathologiques.

Le premier produit thérapeutique de PEP-Therapy et son biomarqueur compagnon, prédictif de l'efficacité du produit, entrent en développement préclinique réglementaire.

PEP-Therapy exploite des résultats de recherche de l'Inserm, de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) et de l'Institut Curie.

Pour toute information complémentaire : [contact@pep-therapy.com](mailto:contact@pep-therapy.com) et [www.pep-therapy.com](http://www.pep-therapy.com)

#### **A propos du Sénat**

Le Sénat est l'une des deux assemblées composant le Parlement. Il a constitutionnellement une vocation spécifique : il représente les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer ainsi que les Français établis hors de France. Les 348 Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour un mandat de six ans.

Le Sénat est chargé par la Constitution de trois missions principales : l'examen des projets et des propositions de loi, le contrôle de l'action du Gouvernement et l'évaluation des politiques publiques. Le Bureau du Sénat a décidé, le 12 novembre 2014, de créer une délégation sénatoriale aux entreprises chargée d'informer le Sénat sur la situation des entreprises, d'aller à leur rencontre sur le terrain et de proposer des mesures visant notamment à simplifier les normes applicables à l'activité économique.

[www.senat.fr](http://www.senat.fr)

Retrouvez le Sénat sur Facebook : [www.facebook.com/senat.fr](https://www.facebook.com/senat.fr) et sur Twitter : [@Senat\\_Info](https://twitter.com/Senat_Info)

#### **À propos de l'ESSEC**

L'ESSEC, fondée en 1907, est un acteur majeur de l'enseignement de la gestion sur la scène mondiale. Avec 4 400 étudiants, une large gamme de programmes en management, des partenariats avec les plus grandes universités dans le monde, un réseau de 44 000 diplômés, un corps professoral composé de 147 professeurs permanents, reconnus pour la qualité et l'influence de leurs recherches, l'ESSEC perpétue une tradition d'excellence académique et cultive un esprit d'ouverture au service des activités économiques, sociales et de l'innovation.

En 2005, l'ESSEC a ouvert un campus en Asie, l'ESSEC Asia-Pacific, stratégiquement situé à Singapour. Ce campus représente pour l'ESSEC l'opportunité de participer à la croissance de l'Asie et d'apporter son expertise dans cette région en pleine expansion. Pour toute information complémentaire : [www.essec.fr](http://www.essec.fr) ou [essec.edu/asia](http://essec.edu/asia)

#### **A propos de Genopole**

Premier biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 19 laboratoires de recherche, 80 entreprises de biotechnologies, 21 plateformes technologiques ainsi que des formations universitaires (université d'Evry-Val-d'Essonne). Son objectif : favoriser le développement de la recherche en génomique, post-génomique et sciences associées et le transfert de technologies vers le secteur industriel, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines, créer et soutenir des entreprises de biotechnologie. Genopole est essentiellement financé par le Conseil régional d'Ile-de-France (30%), le Conseil général de l'Essonne (26,5%) et l'Etat (15,7%). [www.genopole.fr](http://www.genopole.fr)